

Erfolg ohne Grenzen

LANDAU: Oberrheinkonferenz tagt auf der Gartenschau – Arbeitsmarkt forcieren

Im Interesse junger Menschen noch enger zusammenrücken, das ist eines der Anliegen der Oberrheinkonferenz, die gestern auf der Landesgartenschau tagte. Vor allem die grenzüberschreitende duale Ausbildung soll intensiviert werden.

Damit sollen die Chancen für arbeitslose junge Menschen aus Frankreich auf dem Ausbildungsplatz erhöht, gleichzeitig dem Fachkräftemangel in Deutschland und der Schweiz Paroli geboten werden. „Erfolg ohne Grenzen“ ist das gestern verabschiedete Projekt überschrieben, das den deutsch-französischen Arbeitsmarkt forcieren soll, betonte die amtierende Präsidentin und Regierungspräsidentin von Karlsruhe, Nicolette Kressl.

Mit Werner Schreiner, dem Beauftragten der rheinland-pfälzischen Ministerpräsidentin für die grenzüberschreitende Zusammenarbeit, war sie sich einig, den gemeinsamen Wirtschafts- und Arbeitsraum weiter voranbringen zu müssen und dabei die Sprachvermittlung noch zu verbessern. Zur Seite steht ihnen dabei der Präfekt der Region Elsass, Stephane Bouillon, der auch den Zusammenschluss Elsass, Lothringen und Champagne/Ardennen koordiniert.

Klare Vorstellungen von einer



Pressekonferenz des Präsidiums der Oberrheinkonferenz in der Gläsernen Redaktion der RHEINPFALZ: Rede und Antwort standen Nicolette Kressl, Stephane Bouillon, Peter Intra und Werner Schreiner.

FOTO: IVERSEN

grenzüberschreitenden Gesundheitskooperation hat der Baseler Leiter der Gesundheitsversorgung. Wissenschaftliche Daten und Informationen aus der trinationalen Region Oberrhein sollen zusammengefasst

und Menschen zugänglich sein.

Das Gebiet der Oberrheinkonferenz stellt den Rahmen für die grenzüberschreitende Zusammenarbeit und umfasst die Südpfalz, Baden, das Elsass und die Nordwestschweiz. (eva)

Un engagement pour l'emploi et la santé



De gauche à droite : Nicolette Kressl (en rouge), présidente de la Conférence du Rhin supérieur, Stéphane Bouillon, préfet de la région Alsace, Peter Indra du département santé de la ville de Bâle, et Werner Schreiner, chargé de mission pour la coopération transfrontalière auprès de la ministre-présidente de Rhénanie-Palatinat. PHOTO DNA – VÉRONIQUE KOHLER

La Conférence trinationale du Rhin supérieur s'est réunie hier à Landau dans le Palatinat. Avec comme axes de travail : le marché du travail, le plurilinguisme, le fonds jeunesse et la coopération dans le domaine de la santé.

HIER, VENDREDI, les membres du Comité directeur de la Conférence du Rhin supérieur (cadre institutionnel de la coopération transfrontalière depuis le sud du Palatinat jusqu'à la Suisse) ont pris un engagement fort en faveur de l'emploi transfrontalier. Ils ont en effet annoncé que les mesures franco-allemandes de formation transfrontalière en alternance dans le Rhin supérieur seraient mutualisées à partir de septembre 2015 dans un projet Interreg baptisé « réussite sans frontière ». « Il est important de soutenir le marché du travail franco-allemand, et pas seulement sur le papier », a affirmé Nicolette Kressl, présidente de la Conférence du Rhin supérieur. Cette mesure vise à favoriser les ap-

prentissages en Allemagne pour compléter une formation théorique en France par exemple. Le projet Interreg se déclinera en trois volets : mieux identifier les compétences des entreprises, développer la communication sur les offres de formation initiale et continue existantes et développer des réponses en matière de formation dans une approche globale où les entreprises participent. Ainsi, des vidéos de témoignages seront réalisées pour faire connaître les filières transfrontalières.

Des méthodes d'apprentissage innovantes

La langue étant la base de la mobilité transfrontalière, le plurilinguisme est fortement défendu par le Comité. Afin de renforcer l'apprentissage de la langue du voisin, la Conférence du Rhin supérieur est convaincue qu'il faut débiter dès le plus jeune âge. Elle organisera une journée des enseignants du Rhin supérieur le 19 novembre à Strasbourg pour échanger sur les méthodes d'apprentissage innovantes et mettre en réseau les structures et les personnes.

De même, les élus ont renouvelé leur attachement au fonds jeunesse créé en 1998, doté chaque année de 20 000 € et servant à financer des rencontres de jeunes internationales.

Santé : vers une plateforme d'échange

Quant à la santé, le comité directeur a recommandé, dans le cadre d'un projet Interreg, de mettre en place une plateforme d'échange d'informations dans le but d'intensifier la coopération (planification coordonnée d'hôpitaux pour des maladies spécifiques...). L'objectif est de rapprocher les offres de soins des habitants en de multiples petits projets, fût-il nécessaire de franchir le Rhin au lieu de faire 25 km. « Pour cela, il est important que la facturation soit encore plus simple pour les patients comme pour les hôpitaux », a demandé Nicolette Kressl. De fait, les coûts diffèrent selon les pays et les remboursements ne sont pas encore coordonnés, même si en certains endroits, la coopération fonctionne déjà. ■